

ANGY INFOS



Plusieurs centaines de visiteurs sont passés parmi les stands des 36 exposants lors du premier marché de Noël consacré au Téléthon.



Champion d'Europe, Alain Rémond a ébloué de son talent l'inauguration du club de billard d'Angy.



200 convives ont réveillé avec le spectacle «Lido» de la troupe de Martine Ower.

ÉDITORIAL DE MME LE MAIRE

Je cède à une tradition spécialement belle et généreuse, douce espérance, moment de fraternité qui renforce nos liens et nous aide à faire face aux défis de l'inconnu et du futur, en vous souhaitant avec plaisir une très belle année 2020.

Je forme pour vous et vos proches des vœux de succès individuels et collectifs, des vœux de santé parce que c'est la base de tout, des vœux de bonheur parce que c'est l'essentiel.

Les mois qui viennent de s'écouler ont été particulièrement dynamiques dans notre commune grâce à de multiples manifestations, et je profite de cette occasion pour saluer le travail de nos employés communaux qui font, chaque jour, la preuve de leur dévouement au service de la ville et de ses habitants.

Ce dernier éditorial me permet de remercier les élus qui m'ont suivie et fait confiance jusqu'à la fin de mon mandat. Un grand merci aussi aux

présidents et bénévoles des associations angyloises qui font vivre avec énergie notre village, lui donnent son attractivité grandissante et procurent des distractions à ses habitants.

Parce que j'estime que tout élu se doit régulièrement et en toute transparence de rendre des comptes à ses administrés, habituellement je reviens sur les réalisations de l'année écoulée et vous annonce les projets de la municipalité pour celle qui s'ouvre.

Mais 2020 est une année marquée par des élections municipales, et les maires sont contraints de respecter les prescriptions de la loi et de la jurisprudence en matière de communication. C'est la raison pour laquelle mon propos se limitera à vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant ce mandat de Maire, une mission absolument passionnante, même si elle est parfois difficile à assumer face d'un côté à la chute des

moyens des communes et de l'autre au sectarisme de quelques-uns.

Toutefois, je reste fière du travail que nous avons accompli en six ans pour Angy, et je souhaite un bel avenir à notre village. ■



Marie-Chantal NOURY
Maire d'ANGY

LES AFFAIRES SCOLAIRES

La rentrée scolaire du 2 septembre 2019 s'est effectuée avec un effectif d'élèves en diminution comme prévu. En effet, la saison 2019-2020 s'est engagée avec seulement 100



Patricia CALLARD
1^{ère} adjointe au maire

écoliers répartis en 4 classes. Ce n'était hélas pas une surprise puisque M. l'Inspecteur de l'Education nationale nous avait fait part de cette possibilité dès le début du mois de novembre 2018 au vu des projections.

Comme d'habitude, la municipalité a financé le séjour en classe de neige des 34 élèves de CM 1 et 2 pour un montant de 27 188 €. Les enfants sont donc partis du 18 au 26 janvier 2019 à Saint-Paul-en-Chablais (Haute-Savoie). De même, en fin d'année scolaire, nous avons assuré le transport des enfants pour leur sortie annuelle (3 bus pour un total de 1 848 €).

Pendant les vacances de l'été 2019, comme chaque année des travaux ont été réalisés dans les locaux de l'école communale. Le dortoir de la maternelle a été refait de manière à en

assainir les murs. Le couloir menant à la salle polyvalente a lui aussi été rénové et aménagé avec des tableaux en liège pour afficher les dessins des enfants et d'autres documents d'information.

Des étagères ont été installées dans chaque classe afin de créer des rangements et enlever des meubles usagés. Le grenier de l'école a été nettoyé de fond en comble et vidé de tous les objets inutiles ou abîmés afin de sécuriser les lieux. Enfin, depuis la rentrée, les enfants profitent d'un sol amortissant sécurisant qui entoure sur 130 m² le jeu dans la cour de la maternelle (27 367 €).

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une bonne et heureuse année, et que 2020 comble tous vos vœux. ■

Centre communal d'action sociale (CCAS)

P ièce maîtresse dans l'accompagnement des Angylois en difficulté, le centre communal d'action sociale (CCAS) dispose de son propre budget alimenté par une subvention de la commune, des dons et la participation des usagers aux services. Il a pour vocation d'intervenir dès lors qu'un problème familial, social ou financier frappe un administré ou une famille. Les membres



du CCAS les reçoivent alors pour les informer, les orienter ou directement les soutenir concrètement, comme cela a été le cas l'an dernier avec des aides sous forme d'alimentation et de bois de chauffage. La structure offre également une gerbe de fleurs à chaque décès dans la commune.

Enfin, chaque mois de décembre, une manifestation festive invite toutes les personnes âgées d'au moins 65 ans à venir retirer leur colis de fin d'année. Ainsi, 99 participants ont profité d'un goûter animé par la chanteuse Martine Ower le vendredi 6 décembre 2019 salle multifonction. Au total, 62 Angylois ont opté pour un panier garni de produits de fêtes, et 168 ont choisi une carte cadeau de même valeur.

Contact : CCAS, mairie, 4 place Henri-Barbusse, 60250 Angy. Tél. 03.44.56.53.25.
Courriel : contact@mairieangy.fr ■

État civil 2019

- 11 naissances
- 4 mariages
- 8 décès

Le samedi 19 octobre 2019, Jean Boulat, ancien maire d'Angy, est décédé dans sa 84^e année. Son fils et sa fille ont exigé que nous ne revenions pas sur sa carrière dans ce bulletin. Dont acte.

Marché du terroir



En 2020, le marché du terroir se tiendra les vendredis 21 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 19 juin, 10 juillet, 21 août, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre, et 11 décembre de 16 heures à 18 h 30, place de la Mairie.

Point sur les finances communales

L e 28 février 2019, lors de la réunion du conseil municipal consacrée au budget, un consultant financier expert en collectivités locales a présenté aux élus et au public son étude sur la situation financière de la commune. Ce bilan avait été sollicité par le maire d'Angy afin de faire cesser des rumeurs faussement alarmistes de personnes mal informées. Chiffres à l'appui, l'intervenant avait pu rassurer chacun sur l'état des finances communales angyloises.

Plus récemment, durant le conseil municipal du lundi 16 décembre 2019, à nouveau pour couper court à une désinformation ambiante, le maire a indiqué que la section de fonctionnement était excédentaire à hauteur de 160 000 € et que la section d'investissement l'était également avec un reliquat d'environ 10 000 €. Très précisément, selon les documents comptables, il restait au 2 janvier 2020 dans les caisses de la commune 181 917,33 €, moyennant quelques factures de 2019 devant être débitées cette année. ■

Presse et Internet



Depuis son lancement en janvier 2015, le site Internet de la commune a reçu plus de **118 000** visites d'internautes, lesquels ont pu consulter plus de **460** articles. En 2019, une page Facebook officielle Mairie d'Angy a été ouverte, et la presse a relayé **77** fois les événements du village.

MAIRIE PRATIQUE

Mairie : 4, place Henri-Barbusse
60250 ANGY

Tél. : 03.44.56.53.25

Courriel : contact@mairieangy.fr

Ouverture de la mairie au public : les lundis, mercredis et vendredis, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures ; les mardis et jeudis de 10 heures à 12 heures.

Permanences des élus :

■ **Marie-Chantal NOURY**, Maire, reçoit sur rendez-vous.

■ **Patricia CALLARD**, 1^{ère} adjointe, chargée des affaires scolaires et périscolaires, reçoit sur rendez-vous.

Site Internet : www.mairieangy.fr

Page Facebook : Mairie d'Angy

L'ÉCOLE PRIMAIRE COMMUNALE

Le calendrier scolaire

<u>Périodes</u>	<u>Calendrier</u>	<u>Semaine aménagée</u>
<u>Hiver</u>	Vendredi 15/02/20 au lundi 02/03/20	
<u>Printemps</u>	Vendredi 11/04/20 au lundi 27/04/20	Vendredi 22 mai vaqué
<u>Été</u>	Vendredi 3 juillet 2020	

En cette rentrée 2019,
l'école scolarise 100 élèves :

- 30 Petites, Moyennes et Grandes Sections avec Mme Caroline RALU et Mme Amélie LENOIR remplaçant Mme Mireille GILLET (ATSEM)
- 22 Grandes Sections, CP et CE 1 avec Mme Aurélie DUFOUR-HOËPPE (directrice) et Mme Coline BECQUERELLE
- 24 CE1/CE2/CM1 avec Mme Guillemette HENCK
- 24 CM 1/CM 2 avec Mme Odile RADEREAU

Rentrée scolaire 2020

*Date des inscriptions des enfants nés en 2017
et pré-inscriptions des enfants nés en 2018 :*

- . JEUDI 26 MARS de 9 heures à 12 heures***
- . JEUDI 2 AVRIL de 13 h 30 à 16 heures***

*Venir à l'école avec le livret de famille et le
carnet de santé.*

Les événements à venir

A vos
calendriers !



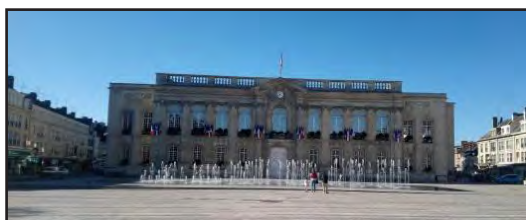
- Matinée du lundi 16 mars : animation Football à l'école.
- Lundi 6 avril : rencontre de Tennis au stade de Mouy. Le matin pour les GS/CP/CE 1, l'après-midi pour les CE 1/CE 2/CM 1 et les CM 1/CM 2.
- Vendredi 15 mai : soirée Zumba organisée par l'APE.
- Samedi 16 mai : marché aux fleurs et produits locaux organisé par l'APE.
- Matinée du lundi 22 juin : rencontre sportive Foot à Saint-Leu d'Esserent.
- Samedi 27 juin : spectacle et kermesse de l'école.
- D'autres dates sont encore à définir pour les sorties et spectacles.

L'ÉCOLE COMMUNALE / Suite

Durant l'année 2018-2019, l'école a eu pour projet d'étudier l'Oise.

Toute l'année, les élèves ont pu étudier notre département avec son histoire et sa culture, ainsi que les villes de Beauvais, Senlis et Compiègne que nous avons visitées.

Projet de l'année
2018-2019



Senlis



Beauvais



En lien avec le projet, la compagnie Picaresk est intervenue à l'école afin de proposer un spectacle de cabotins et des jeux picards.



PROJETS 2019-2020

Les enseignantes ont pour projet de faire découvrir la mythologie grecque aux élèves à travers la littérature, les arts, etc. Le projet musique est aussi en lien avec ce thème.

Des classes d'eau vont peut-être avoir lieu cette année. Pendant une semaine, les élèves vont étudier l'eau au travers des différentes disciplines avec des interventions de professionnels et des sorties.

LE SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Dirigé par Perrine accompagnée par Stéphanie et Katia, ainsi qu'Alexandre ponctuellement, le service **Enfance-Jeunesse** déploie

son énergie toute l'année pour distraire les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Tout commence avec le **périscolaire** ouvert de 7 heures à 8 h 20 puis de 16 heures à 18 h 45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, et fréquenté l'an dernier par deux douzaines d'enfants en moyenne (+ 31 %). A l'heure de la **cantine**

scolaire, entre 50 et 56 écoliers se rendent à la salle multifonction où les attend Laura la cantinière. Un repas « spécial Noël » leur est aussi réservé. En 2019, 8 326 repas (+ 11,3 %) y ont été servis.

En période scolaire, le **mercredi loisirs** permet d'occuper les enfants toute la journée de 7 h 30 à 18 heures, et le **centre de loisirs** fonctionne pendant une semaine lors de chaque vacances scolaires (sauf durant les fêtes de fin d'année). En juillet, le **centre de loisirs d'été** programmé sur 4 semaines se décline autour d'un thème et de quatre sorties. Enfin, depuis deux ans ont lieu plusieurs fois par an **des repas intergénérationnels** au cours desquels les enfants du

mercredi loisirs et des membres de Détente et Amitié mangent ensemble.

Retour en photos sur quelques activités de 2019.



13 février : les apprentis clowns s'entraînent à l'école de cirque « Cirquonflexe » d'Amiens.



11 juillet : les visiteurs découvrent plusieurs dizaines de clichés des enfants après une animation « Photos ».



12 juillet : frissons garantis au parcours d'aventures de Fleurines.



19 juillet : des rencontres lors d'une agréable journée au Parc Saint-Paul.



2 août : à la découverte du monde aquatique à Nausicaa à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).



22 octobre : après la cueillette, les enfants goûtent la soupe d'orties.

23 octobre : un tour chez les cow-boys et les indiens au Pawnee Ranch à Laigneville. ■



LES ASSOCIATIONS À LA FÊTE



Nouvelle structure mise en place à Angy quelques jours auparavant, l'OJSS (Office de la Jeunesse, des Sports et des Services) a reçu des demandes pour s'inscrire aux séances multisports pour les enfants et aux cours de renforcement musculaire.

Autre nouveau venu dans la commune, le club de danse country, le Nashville Country Band, a réuni quelques-uns de ses adhérents pour présenter plusieurs démonstrations dans la journée.

En fin de matinée avant le verre de

ser les rencontres entre les responsables associatifs locaux. Durant toute la journée, les jeunes ont occupé les terrains de football du FC Angy. Le Cercle des Jeux de Réflexion (CJRA) a commenté comment pratiquer le jeu de cartes à collectionner « Magic : l'assemblée », tandis que Franck, alias Ours noir, détaillait les animations prévues lors de la 3^e édition du week-end western Angycity prévu peu après. Détente et Amitié a exposé ses activités et notamment les réalisations de sa nouvelle section « Loisirs créatifs » du jeudi après-midi.

Responsable de l'Autre rivage, Valérie a développé les projets conçus par les jeunes dont elle s'occupe. Le

Pour la troisième fois, la municipalité a programmé une Journée des associations angloises samedi 14 septembre 2019, au stade Hector-Devos. Toutes les associations locales étaient invitées à présenter leurs activités sous le soleil, l'ami-

celement musculaire. Autre nouveau venu dans la commune, le club de danse country, le Nashville Country Band, a réuni quelques-uns de ses adhérents pour présenter plusieurs démonstrations dans la journée.

En fin de matinée avant le verre de



comité des fêtes s'est fait entendre avec quelques rythmes tapés sur des bidons sous la baguette d'Anny alors que se déroulait parallèlement le 7^e Tir aux peluches de la 2^e compagnie d'arc d'Angy La Flèche au vent qui a permis à une quarantaine de visiteurs de s'initier à l'arc droit. ■



cale des Chasseurs étant au même moment accaparée par l'organisation de son traditionnel ball-trap au Fond de Lançon.

l'amitié, chaque responsable d'association a expliqué les activités offertes, la manifestation visant aussi à favori-



DES INDIENS ET DES COW-BOYS...



Programmé sur deux jours, samedi 28 et dimanche 29 septembre 2019, le 3^e week-end western Angycity s'est à nouveau déroulé sur la place du village et dans la salle multifonction. Les divers camps et tipis avaient investi les espaces verts et un décor avait été installé à l'entrée de la salle. Lors de l'inauguration, l'initiateur de cette manifestation, Franck Mani alias « Ours noir », a remercié

la mairie, les services techniques, le comité des fêtes et les intervenants pour leur présence et leur soutien.

Les premières rencontres entre indiens et cow-boys se sont révélées pacifiques et souriantes, certains visiteurs jouant le jeu en se déplaçant costumés. Et très rapidement, les

danseurs de country impatientes, dont les membres de la nouvelle association d'Angy le Nashville Country Band, ont foulé le sol spécialement installé. Pour la troisième fois, c'est Nathalie qui était chargée d'orchestrer avec talent l'enchaînement des musiques. Au fil du week-end, plusieurs séries de



...AU 3^e WEEK-END WESTERN



danse indienne ont été présentées. Et pour la première fois, les enfants ont pu se promener à dos de poneys grâce à l'écurie « L'Escale des randonneurs » de Saint-Leu d'Esserent.



Près des tipis et d'un stand photo à l'ancienne, des panneaux présentaient les tribus indiennes, expliquaient la signification des plumes,



détaillaient la décoration des tipis et énuméraient les signes astrologiques indiens, ce qui a intéressé les visiteurs.

Moment très attendu, le stage de Sébastien Bonnier, champion du

monde de danse country en 2017 déjà présent l'an dernier, a rassemblé plus de 70 personnes dans la salle multi-



fonction. Il a enseigné deux danses à ses stagiaires venus parfois de loin, dont une qu'il venait de créer quelques jours auparavant.

Autre nouveauté cette année, Justine Climecot, professeure d'Anglais au lycée de La Ferté-sous-Jouarre



(Seine-et-Marne), a animé une passionnante conférence sur les Amérindiens de la guerre de Sécession à la Seconde Guerre mondiale.

En soirée, samedi, comme l'an passé, Manon venue exprès de Lorraine a gratifié le public d'un récital de plus de deux heures. Elle a été accompagnée par Aurélien alors que les danseurs, dont Sébastien Bonnier, étaient toujours sur la piste à plus de minuit. Un feu de camp a réuni tout un groupe, dont les intervenants qui ont dormi sous leurs tentes.

Dès le dimanche matin, les badauds ont découvert le quotidien des indiens et des soldats américains. Et entre deux démonstrations de danses indiennes, les danseurs ont pu continuer à assouvir leur passion. ■



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE

Les élus se sont réunis le lundi 21 octobre à 19 heures. Guillaume Leguay est désigné secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion du jeudi 23 mai 2019. Celui-ci n'ayant pas été rédigé par Katia Hembert, secrétaire de séance, il ne peut pas être adopté. Le maire, Marie-Chantal Noury, rappelle que l'huissier présent aux réunions du conseil municipal depuis les perturbations occasionnées par le public durant la séance du 8 décembre 2014 n'a pas vocation à écrire un compte rendu des décisions des élus mais à notifier les débordements en cas de poursuites judiciaires.

Questions supplémentaires. Manuel Boutigny ayant déposé le 16 octobre

en mairie des questions supplémentaires alors que l'ordre du jour de la séance avait déjà été remis aux élus le 14 octobre, ces questions ne peuvent être évoquées (article L 2121-10 du CGCT). Cependant, Mme le maire livre des informations sur deux sujets.

*** Démission d'Alain Martin.** Mme le maire indique qu'elle attend sa validation par le préfet pour solliciter la personne suivante sur la liste « Angy pour tous ».

*** Incendie du local communal place de l'École.** Mme le maire signale que l'enquête menée par les gendarmes se poursuit. Elle précise que la compagnie d'assurance Groupama a évalué à 9 800 € les dégâts, et que la reconstruction sera engagée cet hiver.

. Indemnité de la Trésorière de Mouy. A l'unanimité (abstention de Manuel Boutigny), le conseil décide d'allouer une indemnité de 379,48 € à Mme Marie-France Watin, Trésorière de Mouy, pour la gestion des finances de la commune.

. Création d'emplois permanents à temps complet. A la majorité (vote contre de Jérôme Le Cleguerec ayant donné pouvoir à Patrice Crépy, abstentions de Patrice Crépy et Katia Hembert), le conseil accepte la créa-

tion de 3 emplois permanents d'ad-joint technique principal de 2^e classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2019 après l'accord de la commission administrative paritaire du 10 mai 2019 afin de permettre les avancements de grade des agents. Le tableau des emplois est modifié en conséquence.

. Convention pour les animaux en divagation. Après la présentation par l'ASVP Alexandre Adoux des deux organismes susceptibles de prendre en charge les animaux en divagation dans la commune, le conseil décide à la majorité (votes contre de Katia Hembert, Patrice Crépy, Manuel Boutigny et Jérôme Le Cleguerec, abstention de Sandy Vessereau) de signer une convention à compter du 1^{er} janvier 2020 avec le groupe SACPA implanté à Beauvais.

. Don du collectif des « Deux-roues du 60 ». A la majorité (vote contre de Manuel Boutigny), le conseil accepte le don de 75 € offert par le collectif des « Deux-roues du 60 » dont les membres se sont cotisés à la suite de l'incendie du bâtiment communal qui a détruit des bancs et des tables qui leur étaient prêtés le vendredi soir.

La séance est levée à 19 h 30. ■



ÉLECTIONS MUNICIPALES DIMANCHE 15 MARS

Le dimanche 15 mars 2020, et le dimanche 22 mars en cas de second tour, les électeurs sont invités à choisir leurs élus communaux et communautaires. De 8 heures à 18 heures, le bureau de vote d'Angy sera ouvert salle du conseil municipal en mairie. Pourront s'y présenter les habitants inscrits sur la liste électorale validée par la commission de contrôle mise en place lors du conseil municipal du jeudi 22 novembre 2018 et composée de Pascal Rouyère (président), Martine Simon, Katia Hembert, Patrice Crépy, Manuel Boutigny. Cette commission est chargée de statuer sur les demandes d'inscriptions et sur les radiations à prononcer dans le cadre du Répertoire électoral unique (REU).

Dans un premier temps, le maire a consulté la liste avec la secrétaire chargée des élections, et des courriers ont

été envoyés pour s'assurer que chaque inscrit demeurerait toujours dans la commune. Dans le cas contraire, les personnes devaient être retirées de la liste par la commission réunie le 22 janvier dernier. Elle siègera de nouveau entre le jeudi 20 et le samedi 22 février, sachant que les inscriptions sur la liste peuvent être reçues jusqu'au vendredi 7 février.

Le 15 mars, les Angylois auront à élire 15 conseillers municipaux. La ou les listes en présence seront donc composées de 15 noms. Une rature et/ou un ajout rendraient le bulletin nul. Sur le même document seront mentionnés les candidats à la fonction de conseiller communautaire pour représenter Angy à la Thelloise. Ce sont les 15 nouveaux élus qui désigneront le maire lors d'une séance qui devra être programmée dans la semaine suivant le scrutin. ■

ÉCOLE : UN SOL SOUPLE AUTOUR DU JEU

Plus que jamais, l'école communale a été l'objet de toutes les attentions pendant les vacances estivales. Jusqu'au dernier moment des travaux y ont été effectués afin d'améliorer le quotidien des enseignantes et des élèves.

Durant la semaine précédant la rentrée scolaire du lundi 2 septembre 2019, le sable qui entourait les jeux dans la cour de la maternelle a été retiré. En plusieurs étapes, les

ouvriers d'une entreprise spécialisée ont réalisé un revêtement amortissant. Une première couche noire et souple a été posée sur près de 130 m².

Et samedi 31 août, c'est une surface jaune et verte qui a été appliquée. Les avantages de ce nouveau sol anti-chute sont multiples allant de l'hygiène du site à la sécurité des enfants.

Cette opération subventionnée à hauteur de 25 % par le Département aura coûté la somme de 27 367 €. ■



BALL-TRAP DES CHASSEURS : UNE ANNÉE RECORD



de corrections sont à apporter pour toucher un plateau en hauteur venant de derrière la ligne de tir, un plateau fuyard très rapide et pas très haut, un plateau rentrant venant vers le tireur, et un plateau « rabbit » (lapin) filant au sol en tournant très vite.

Ensuite deux fosses classiques avec 5 postes de

tir, matériel qui a servi de base aux concours. Puis une battue espagnole composée de 2 lanceurs envoyant les plateaux vers les postes de tir. Enfin un tir à la carabine à air comprimé pour les petits et les grands. Des barnums abritaient de quoi se désaltérer et se restaurer.

Deux concours se sont déroulés le dimanche : l'un pour les sociétaires de l'Amicale (coupe Nervet) le matin, l'autre ouvert à tous l'après-midi. Les résultats ont été les suivants :

Concours de l'Amicale

1^{er} Tony Carpentier ; 2^e Cédric Fruitier ; 3^e Vincent Fruitier.

Concours Général

1^{er} M. Villain ; 2^e M. Aurélien ; 3^e M. Carpentier. ■

Un temps splendide et un record avec la vente de près de 13 800 cartouches ! Le traditionnel ball-trap de l'Amicale des Chasseurs d'Angy, organisé les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2019, s'est révélé un cru exceptionnel.

Sur les parcelles agricoles prêtées par Mme Godin au lieu-dit « Le petit Lançon », tout avait une nouvelle fois été mis en place pour satisfaire les amateurs de la discipline dans une ambiance conviviale.

D'abord un parcours de chasse composé de 4 lanceurs et 5 postes de tir. La technique de tir est plus pointue que celle de la fosse, car beaucoup



LES AUTOENTREPRENEURS S'INFORMENT



tions aux participants et ont pu retrouver des auto-entrepreneurs passés par le BGE Picardie.

Béatrice Lacroix-Desessart, membre de la chambre des métiers et de l'artisanat et par ailleurs conseillère régionale des Hauts-de-France, a fait le tour des chefs d'entreprise pour leur dispenser des conseils.

Praticienne spécialisée dans le massage bien-être à domicile, Dominique Belia a proposé plusieurs démonstrations, cependant que Cyril Noury, cofondateur de Cerbère informatique, est intervenu dans l'après-midi sur « Le wifi en entreprise, problématiques et solutions ». Les

Pour la deuxième année, un salon des auto-entreprises, petites entreprises et artisans s'est tenu dans la salle multifonction samedi 5 octobre 2019. Une quinzaine d'exposants ont disposé leurs stands de façon à valoriser leurs productions et leur savoir-faire.

La palette était plus étoffée que lors de la première édition puisqu'une demi-douzaine d'inscrits intervenaient dans le bien-être et la restauration, tandis que les autres domaines abordés étaient les télécoms, les arts à domicile, la lingerie, le marquage et la signalisation, le scrapbooking,

l'informatique, la communication, la sécurité privée ou encore l'assistanat de direction.



L'EME (école de management et de l'entrepreneuriat) de la petite et moyenne entreprise était représentée par Pauline Ficheux et Aurélie Josse qui ont délivré des informa-



participants ont pu échanger leurs expériences, des contacts ont été pris et des rendez-vous ont même été fixés au terme d'une journée qualifiée de fructueuse. ■



LES CHANTS BOUL'TOUT SÉDUISENT LE PUBLIC

Crée voici une vingtaine d'années, la chorale Les Chants Boul'tout s'est produite gratuitement dans la salle multifonction dimanche 6 octobre 2019. Le chef de chœur, Fabrice Lolivier, a comme à son habitude joué le rôle de chauffeur de salle et d'animateur.

Il a d'abord invité le public à applaudir les 90 choristes à leur entrée, et ceux-ci ont ouvert le récital avec « les Ballons rouges » de Serge Lama. Le tour d'horizon de la variété s'est poursuivi avec « Je te promets » de Johnny Hallyday, « La tendresse » de Bourvil, « Et maintenant » de Gilbert Bécaud ou encore « Hallelujah » de Jeff Buckley. Pour « Ce n'est rien » de Julien Clerc, le chef de chœur a réclamé la participation du public. Répondant à la demande de la petite Clara, 6 ans, la troupe a interprété « Les Corons » de Pierre Bachelet.

Puis, pendant un quart d'heure, un pot-pourri des plus



grands succès de Charles Aznavour a été proposé. Rappelé par le public enthousiaste, le chœur a conclu par « Salut » de Michel Sardou. Et après deux heures de chants non-stop, les 250 spectateurs ont réservé une véritable ovation aux Chants Boul'tout. ■

LES GUMBALLS ÉLECTRISENT LA SOIRÉE AMÉRICAINE



Les quatre musiciens (guitariste, bassiste, pianiste et batteur) et la chanteuse des Gumballs qui se sont produits samedi 26 octobre 2019 dans la salle multifonction ont littéralement électrisé la soirée américaine programmée par le comité des fêtes d'Angy.

Celui-ci avait en effet proposé ce concert gratuit aux spectateurs qui pouvaient auparavant profiter d'une restauration adaptée à base de hot-dogs, de hamburgers maison et de brownies. Près d'une centaine de personnes sont venues dîner avant de déguster la remarquable prestation des Gumballs, et quelques-uns se sont même aventurés sur la piste de danse entre rocks et slows. ■

LES ÉCOLIERS DEVANÇENT LA COMMÉMORATION

Ainsi qu'elles en ont pris l'initiative depuis plusieurs années, les enseignantes de l'école communale d'Angy ont proposé aux

élèves de célébrer l'Armistice de la Première Guerre mondiale de 1914-1918 quelques jours en avance. Ainsi, à 10 heures vendredi 8 novembre

2019, les écoliers des quatre classes se sont placés autour du monument aux morts dont la végétation était joliment constituée de buis, d'oliviers, de chrysanthèmes et de véroniques.

En présence de quelques parents, les enfants ont d'abord cité les Angy-lois morts au combat, ainsi que pour la première fois le 2^e lieutenant Ray Delbert Packard, pilote américain de l'US Air Force abattu par l'aviation allemande le 25 août 1944 au Fond de Lançon, au-dessus d'Angy.

Puis, guidés par Camille, l'intervenante en musique, les élèves ont chanté deux couplets de la Marseillaise interprétée au synthétiseur par Eléonore. Au terme de cette cérémonie, Patricia Callard, adjointe au maire, a remercié les enseignantes et les enfants « pour avoir honoré la mémoire de ceux qui ont défendu la patrie au péril de leur vie pour que nous vivions libres aujourd'hui ». ■



UNE CÉRÉMONIE DU 11-NOVEMBRE PLUVIEUSE

Malgré le froid et la pluie, plus de soixante-dix personnes se sont retrouvées lundi 11 novembre 2019 devant la salle multifonction afin de constituer le cortège qui s'est rendu au monument aux morts afin de célébrer l'Armistice mettant fin à la guerre de 1914-1918. En présence d'une quinzaine de sapeurs-pompiers du centre de secours de Mouy, des représentants de la brigade de gendarmerie de Mouy, des membres des associations patriotiques et des sociétés locales, trois gerbes ont été déposées au pied de la stèle avec le concours de Patricia Callard, adjointe au maire.

Antoine a donné lecture du message spécialement rédigé au niveau national pour les enfants. Puis Marie-Chantal Noury, maire d'Angy, a relayé le

texte de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Une minute de silence a été observée à la mémoire de tous les disparus des divers conflits. Suivant Jean-Pierre Dezord, président de la

section locale de l'UMRAC et maître de cérémonie, les participants ont entonné la Marseillaise avant de partager le verre de l'amitié dans la salle multifonction. ■



HALLOWEEN : UNE INVASION DE MONSTRES



Comme à l'accoutumée, pour célébrer Halloween, le comité des fêtes d'Angy a proposé aux enfants et à leurs parents de se présenter costumés et grimés jeudi 31 octobre 2019 dans la salle multifonction. Dès 18 heures, dans un site bien décoré avec un fond sonore inquiétant, une petite centaine d'Angylois

ont répondu à l'appel. Boissons et gâteaux étaient naturellement prévus.

Un corbeau surveillait une cervelle et quelques yeux tandis que de la fumée s'échappait d'un chaudron à la mixture peu ragoûtante. Des fioles de potions complétaient la panoplie du parfait sorcier tandis que résonnaient par moment des rires effrayants...

Un groupe d'adolescents remarquablement déguisés a passé quelques instants sur place. Les participants se sont ensuite rassemblés le temps de la traditionnelle photo. Pendant une petite heure, jeunes et moins jeunes ont profité de cette ambiance conviviale. ■

LE PIZZAIOLO SE FROTTE AUX CHAMPIONS



Il voulait s'étalonner face aux professionnels et il a fait mieux que participer. Damien Calmettes, autoentrepreneur d'Angy qui depuis 4 ans propose ses pizzas dans son camion Pizza Trucx, s'était inscrit au « France Pizza Tour 2019-2020 », épreuve de sélection pour les Championnats de France. Face à des habitués des compétitions, il s'est rendu à Nanterre (Hauts-de-Seine) lundi 18 novembre 2019. « Je suis un autodidacte qui sait se remettre en question, souligne-t-il. Après 7 ans dans la logistique alimentaire puis responsable boulangerie dans un hypermarché, à 35 ans je me suis lancé dans l'aventure de la pizza sans CAP de cuisine. »

Pour la circonstance, l'Angylois a concocté une pizza picarde : base de tomates, mozzarella, tomates-ce-

prises, roulé de poitrine fumé fourré de tomme au foin picarde, composée d'oignons rouges mijotée dans le cidre picard et adoucie au miel de tilleul picard, salade roquette et copeaux de tomme au foin. « Il m'a fallu 3 heures pour tout préparer, et je suis parti à 5 heures du matin. Mais je ne suis passé qu'à 17 heures et ma pâte commençait à se modifier. »

Esthétique et goût, tenue du candidat et façon de travailler, le jury a été intraitable. A l'annonce des résultats, à sa grande surprise, Damien a terminé 19^e sur 35 inscrits ! « Les jurés étaient étonnés par ce que leur proposait un amateur, se réjouit-il. Ils m'attendent avec impatience l'an prochain. Aussi je me suis inscrit à une formation sur la préparation de la pâte pour viser le top 10 en 2020 ! » ■

GAMM VERT S'INSTALLE À ANGY

Jusqu'alors installée à Rousseloy, l'enseigne Gamm vert a inauguré ses nouveaux locaux lundi 18 novembre 2019 dans la zone commerciale d'Angy. Les invités ont été reçus par l'équipe du magasin et Jonathan Dupont, responsable régional de la SICAP. Marie-Chantal Noury, maire d'Angy, est intervenue la première en notant « l'évolution de l'espace de vente : plus de 800 m² accessibles, de nouvelles références, une présentation repensée, bref, de quoi satisfaire les jardiniers amateurs ou confirmés, ceux qui ont des animaux de compagnie ou de basse-cour, ou encore les pêcheurs ». Elle s'est réjouie de la présence « d'une partie réservée aux produits du terroir » et a souhaité à l'équipe de Christelle Le Gallou « l'épanouissement qu'elle ambitionne dans son nouvel environnement ».

Vice-président du groupe Noriap qui fédère 9 000 agriculteurs des Hauts-



de-France et de Seine-Maritime, David Saelens a rappelé les premiers livres services agricoles de la région jusqu'à l'ouverture du 24^e magasin. Puis Jérôme Oger, directeur général de la SICAP, filiale distribution vert du groupe Noriap, a remercié Vincent Duhaupand, propriétaire des lieux « avec lequel nous avons trouvé un terrain d'entente, la ville d'Angy pour

nous accueillir, Noriap et Gamm vert, ainsi que tous les collaborateurs ».

Florian, Christelle Le Gallou et Rémy qui seront rejoints le dimanche matin par Lucas, un stagiaire, ont symboliquement coupé une tresse de lierre avant qu'un buffet ne soit proposé aux participants, dont Didier Rosier, maire de Rousseloy, et Christian Van Parys, maire de Heilles. ■

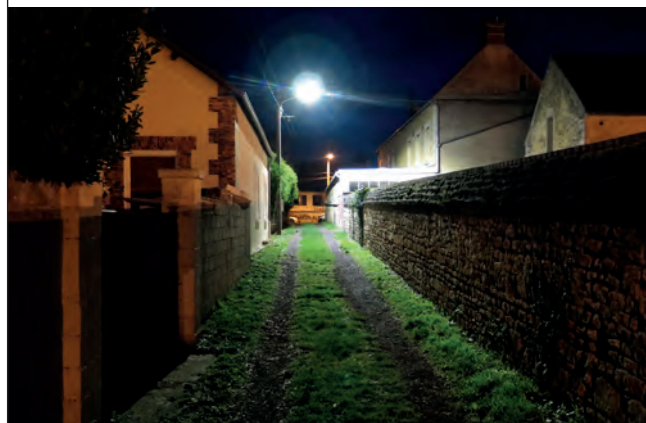
DES ESPACES VERTS COLORÉS

Une attention forte est portée depuis l'an dernier à l'embellissement du village. Cet automne, les espaces verts ont pris des couleurs notamment avec des plantes vivaces. Au parking de la Charcuterie, devant le bar des Sports, places de la Mairie et de l'Ecole, à l'église, devant l'institut de beauté, au cimetière, les jardinières et le monument aux morts ont été fleuris par les agents des services techniques. Des copeaux bordeaux évitent les herbes folles. Chrysanthèmes et pensées ont précédé l'arrivée au printemps des narcisses, des tulipes et des anémones. ■



LA SENTE DE L'ÉCOLE ÉCLAIRÉE

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, le périscolaire du matin et du soir ainsi que le centre de loisirs ont désormais pour base la salle modulaire qui servait à la cinquième classe dans la cour de la maternelle. C'est ainsi que l'entrée et la sortie des enfants qui en bénéficient s'effectuent dorénavant dans la sente longeant l'école. Aussi, en cette période hivernale durant laquelle la nuit tombe très tôt, les élus ont fait installer un puissant éclairage LED dans la sente afin d'assurer la sécurité de chacun. ■



TÉLÉTHON : PRÈS DE 3 000 € RÉCOLTÉS



Les 120 convives étaient invités au spectacle « Alors on danse ! ». Celui-ci reposait sur le casting d'artistes, confirmés ou amateurs, mis en place par un jury pour une comédie musicale. Tandis qu'une demi-douzaine

parmi les spectateurs et spectatrices qui ont grimpé sur scène, comme la petite Marianne, tandis que Gaby



Pour la troisième année consécutive, l'AJLA, le comité des fêtes et la mairie ont programmé des animations afin de recueillir des dons pour le Téléthon. Avant le premier marché de Noël prévu le lendemain,

d'élèves en 1^{ère} année Hôtellerie-Alimentation au lycée Roberval de Breuil-le-Vert assuraient le service du repas concocté par Greg de SOS Cuisine, les chanteurs et chanteuses Stéphane, Sabine, Florent et la jeune Hanna, qui se produisaient pour la première fois devant une assistance, ont envoûté la salle par leurs voix.

Comme l'an dernier, six élèves de la radio du lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise

et Valérie mettaient de l'ambiance comme à l'accoutumée. Les artistes ne se sont d'ailleurs pas fait prier pour attirer des convives sur la piste de danse. Ce fut le cas avec le dynamique groupe des chasseurs qui se sont illustrés sur les tubes des années 1980.

Toute la troupe d'Isabelle a été longuement applaudie au moment du final. La soirée s'est terminée tard dans une chaude ambiance après que le panier garni à peser ait été remporté par... un chasseur.

Au total, avec les derniers dons remis le lendemain par le comité des fêtes, le Billard club d'Angy, l'AJLA, l'APE, Détente et Amitié ainsi que Greg de SOS Cuisine, une somme de 2 945 € a pu être reversée à l'AFM Téléthon, ce qui situe Angy en très bonne place parmi les communes voisines. ■



c'est un dîner-spectacle, à nouveau animé par Isabelle et sa troupe, qui s'est déroulé dans la salle multifonction samedi 7 décembre 2019.



emmenés par Killian ont effectué la sonorisation et l'éclairage de la soirée.

A l'entracte, plusieurs chèques ont été remis à Catherine Roquet, vice-présidente de l'AJLA et cheville ouvrière du Téléthon à Angy: celui de l'amicale des Chasseurs d'Angy par le président Thierry Fruitier et le trésorier Jean-Luc Castel, ceux du Cercle des jeux de réflexion d'Angy (CJRA) et de la 2^e compagnie d'arc d'Angy La Flèche au vent par Marie-Chantal Noury, maire d'Angy.

Le rythme s'est accéléré en seconde partie. Des talents ont été puisés



SUCCÈS DU MARCHÉ DE NOËL DU TÉLÉTHON



en couverts recyclés jusqu'aux fromages, des jeux de société au champagne, du miel aux confitures, de la bière aux tableaux contemporains, du jus de pommes aux décorations de Noël, des friandises aux réalisations en laine, etc.

L'animation musicale a été assurée par Jean-Jacques dès la matinée, et il a repris dans l'après-midi des tubes des années 1980 en sollicitant la mémoire des visiteurs grâce à la sonorisation assurée comme la veille au soir par

les élèves de la radio du lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise.

Tandis que deux autrices locales dédicaient leurs ouvrages, le tout nouveau club de billard d'Angy (BCA)

Afin de changer la formule du Téléthon relancé à Angy depuis trois ans par l'AJLA, le comité des fêtes, les associations locales et la mairie, et après le dîner-spectacle animé la veille par Isabelle et sa troupe, a eu lieu un marché de Noël du Téléthon organisé par le comité des fêtes dimanche 8 décembre 2019, dans la salle multifonction.

Pour cette première, trente-six exposants ont garni la salle, le hall et même le hall extérieur, sans compter un autoentrepreneur anglyois et

son camion Pizza Trucx qui a restauré une cinquantaine de convives quand



l'heure du déjeuner est arrivée.

Impatients, les premiers visiteurs se sont présentés dès l'ouverture du marché à 10 heures. La présidente du comité des fêtes, Anny Debraine, avait fait en sorte de soumettre aux visiteurs une large gamme de produits, des bijoux

avait ouvert les portes de sa salle au



MARCHÉ DE NOËL DU TÉLÉTHON/Suite



majorettes de Bailleul-sur-Thérain dénommées « les Pépites d'or » ont d'abord grimpé sur la scène pour faire apprécier leur dextérité. Puis les membres du Nashville Country Band d'Angy ont dansé au milieu des stands durant plus d'une demi-heure. Ce sont ensuite



premier étage afin de faire découvrir ses installations. A partir de l'heure du repas, les animations se sont suc-

cédées à une vingtaine d'enfants de l'école d'Angy guidés par Anny Debraine, qui ont fait le bonheur de leurs parents et de l'assistance avec des chants pour les plus petits, suivis d'une démonstration de percussions grâce à des gobelets en plastique pour les plus grands.



cédé pour le plus grand plaisir des centaines de badauds. Les jeunes

friandises dans les allées. Le généreux vieillard s'est ensuite installé dans un magnifique fauteuil pour permettre aux parents de le prendre en photo avec les plus jeunes. Au fil de la journée, des dizaines de lots, dont un repas lors du réveillon de la



Saint-Sylvestre organisé à nouveau par le comité des fêtes d'Angy, ont été gagnés grâce à plusieurs tombolas, dont l'une était constituée des produits gracieusement offerts par chacun des exposants. ■



CONTE ET CADEAUX AU NOËL DES ÉCOLIERS

Comme en chaque fin d'année, la salle multifonction a accueilli les spectateurs petits et grands pour le Noël des écoliers de la commune préparé par le comité des fêtes d'Angy. Plus de 200 personnes se sont déplacées, et dès l'entrée chaque élève a reçu un goûter.

C'est la compagnie de la Cyrène qui avait été retenue pour animer l'après-midi. Son directeur, Michel Fontaine, a raconté l'histoire de Lulu « Tout petit petit », transformé par sa maîtresse en merle, puis en clown et enfin en magicien. L'artiste a utilisé toute une palette d'accordéons pour s'accompagner en musique, et il n'a pas manqué de faire chanter les enfants au fil de son conte. Son spectacle de trois-quarts d'heure a été fort applaudi.

Mais il est vrai que les enfants attendaient surtout l'arrivée du Père Noël. Dès son apparition, celui-ci a été rapidement assailli par les plus jeunes auxquels il a distribué des friandises. Puis, installé dans un large fauteuil, il a remis un cadeau à chaque élève de l'école communale présent. ■



AMBIANCE "LIDO" AU RÉVEILLON DU COMITÉ

Répondant à l'invitation du comité des fêtes d'Angy, 200 personnes ont garni la salle multifonction pour partager le réveillon de fin d'année mardi 31 décembre 2019.

C'est à la troupe Aramis emmenée par la chanteuse Martine Ower qu'avait été confié le soin de changer d'année dans une ambiance festive et débridée avec son spectacle « Lido ».



Au début de la soirée animée par Steph, Martine Ower a fait apprécier sa belle voix avec « Paris c'est Magique » puis « New York, New York » ou encore des standards comme « Hello Dolly ». Et il n'a pas fallu longtemps avant que la piste ne soit investie par



les convives. Régulièrement accompagné par les danseuses de la troupe, le chanteur Jean-Louis a notamment interprété « Le géant de papier » de Jean-Jacques Lafon. Martine Ower a enchaîné les pots-pourris des plus grands succès de Dalida à Joe Dassin, de Sylvie Vartan à Michèle Torr dont elle est le sosie officiel.

La première partie du spectacle a duré une heure pendant laquelle l'équipe de SOS Cuisine, renforcée par les élèves de la section Hôtel-lerie-Restaurant

du lycée Roberval de Breuil-le-Vert, a servi un repas de fêtes. La seconde partie s'est avérée encore plus ardente, et des spectateurs ont même été invités par les danseuses de la troupe. Au fil de leurs prestations, les tenues de ces dernières se sont d'ailleurs singulièrement allé-

gées. Les deux chanteurs sont passés de Patrick Bruel à Mike Brant, de Dick Rivers à Michel Fugain, sans oublier



les tubes de Johnny Hallyday.

L'incontournable French Cancan a été prolongé par les danseuses dans la salle et même sur les tables ! Au final, la troupe de Aramis a fait monter sur scène la maire et l'équipe du comité des fêtes pour un gospel endiablé. A minuit, sous les cotillons, le terme du compte à rebours a déclenché les embrassades. Et pendant plus de trois heures, Steph DJ a ensuite conquis danseurs et danseuses grâce à un répertoire adapté. ■



CONCERT DU NOUVEL AN : LES GOSPELS DE LIMYÉ'A

Pour la troisième fois en un an, la chorale Limyé'A du Liancourtois a souhaité se produire gratuitement à Angy. La quinzaine de chanteurs et de chanteuses, le percussionniste Edgar et le pianiste Stéphane se sont installés dans la salle multifonction samedi 4 janvier 2020 en fin de journée.

Dirigés par la cheffe de chœur Sylviane Belgarde, ils ont offert un répertoire de gospels à plus d'une centaine de personnes. Très rapidement, la cheffe de chœur a invité l'assistance à se lever et à reprendre les standards avec les artistes. Ce concert du Nouvel An, qui a duré près de deux heures, a été



entrecoupé par un entracte durant lequel les spectateurs ont pu se désaltérer et apprécier les gâteaux au chocolat des îles.

Les incontournables « Jubilate Deo », « Dans l'église de Harlem », « Oh

Happy Days » ou encore « Ride The Chariot » ont déclenché des applaudissements nourris. Avant le final, la troupe a souhaité délivrer un message de paix chanté conclu par un symbolique envol de colombes. ■

GALETTE DES AÎNÉS : DES ROIS ET DES BULLES



La tradition a été respectée samedi 11 janvier 2020 lorsque le comité des fêtes a organisé un après-midi récréatif à l'occasion de la galette des Rois, salle multifonction. Près de

quatre-vingts aînés de la commune ont répondu à l'invitation pour venir partager la galette et boire quelques verres de boissons pétillantes. Pendant trois heures, c'est Fabrice de

« The Crazy Music » qui s'est chargé de l'animation sonore en entraînant les participants à rejoindre la piste de danse. En préambule, Marie-Chantal Noury, le maire, avait tenu à mettre sous les projecteurs les membres du comité des fêtes en les remerciant pour leur dévouement constant. ■



UN CHAMPION LANCE LE CLUB DE BILLARD

Créé voici quatre mois, le Billard Club d'Angy a inauguré son premier billard samedi 11 janvier 2020, un équipement sur lequel les adhérents peuvent jouer depuis deux mois grâce au champion de billard Alain Rémond. Dans la salle mise à la disposition par la municipalité au premier étage de la mairie, le Champion d'Europe, codétenteur d'un record du monde et 38 fois champion de France est arrivé en avance afin de dispenser ses précieux conseils aux membres du club. Le champion de Margny-lès-Compiègne en a profité pour présenter divers matériels qu'il commercialise. Devant les spectateurs impatients, le président du BCA, Joël Darcy, a annoncé qu'Alain Rémond allait effectuer une première démonstration « classique ». C'est avec beaucoup de pédagogie qu'Alain Rémond a détaillé toutes les facettes du billard français et des coups utilisés afin que les billes s'entrechoquent. Passionnant dans ses explications, le champion a prouvé sa dextérité. A la pause, Joël Darcy est revenu sur la création du BCA, et le maire, Marie-Chantal Noury, a renouvelé ses encouragements envers le club. Alain Rémond a alors proposé d'enchaîner avec une seconde démonstration d'une demi-heure autour des figures du répertoire « artistique ». Plus de soixante personnes seront passées pour voir le champion à l'œuvre, et l'après-midi s'est achevé avec un buffet durant lequel chacun a pu discuter avec Alain Rémond. ■



LA RÉTRO 2019



12 janvier. L'amicale des Pêcheurs fait déverser près de 300 kg de poissons dans les étangs angylois.



28 février. A la demande du maire, un expert en collectivités locales présente en détail aux élus puis au public la situation financière de la commune.



22 juin. Un trio d'artistes de haut niveau propose un concert classique pour la Fête de la musique.



21 janvier. Conseiller municipal d'Angy, Pascal Rouyère est distingué pour ses recherches sur les sapeurs-pompiers morts pour la France.



13 avril. Des apiculteurs de Mouy installent deux ruches de 15 000 abeilles chacune dans le jardin partagé. Elles seront le double en septembre.



Janvier à juillet. 64 habitations de l'impasse des Acacias, de la rue Roger-Salengro et de la route de Clermont sont raccordées à l'assainissement collectif.

LA RÉTRO 2019



21 juin. Lancement réussi du marché du terroir qui se tient chaque 3^e vendredi du mois place de la Mairie.



Mai-juin. Les enfants de deux classes de l'école et ceux du centre de loisirs sont les premiers à planter des graines et les arroser au jardin d'Eysdene.



29 juin. Les jeunes du FC Angy inaugurent officiellement le City stade devant des personnalités du département.



29 juin. Institutrice depuis 30 ans à Angy, Marie-José Castel est célébrée pour son départ en retraite.



24 et 25 août. Des festivités pour le 75^e anniversaire de la libération du village avec l'inscription au monument aux morts du nom d'un pilote US abattu le 25 août 1944.



8 décembre. Gros succès du premier marché de Noël organisé pour le Téléthon avec 36 exposants.

ASSOCIATION JEUNESSE ET LOISIRS (AJLA)

Pour la troisième année, l'AJLA (association Jeunesse et Loisirs d'Angy) a coordonné une soirée au profit de l'AFM Téléthon. Notre repas, préparé par Grégory de SOS Cuisine, a été animé par Isabelle et sa troupe avec les élèves de la section « MC Radio » du lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise pour la sonorisation.

Avec votre participation et celle de différentes associations angyoises (l'Amicale des Chasseurs, les Parents d'élèves, le Comité des fêtes, le club Détente et Amitié, le Cercle des jeux de réflexion, la Flèche au Vent et la municipalité), nous avons reversé la somme de 2 945 €. Merci à tous. ■



Mercredi multisports enfants

ACTIVITÉS	JOURS	HORAIRES
Gym douce	Lundi	14 h 15 à 15 h 15
Zumba	Lundi	20 h 30 à 21 h 30
Activités multisports (jeunes)	Mercredi	13 h 30 à 14 h 30
Gym adultes	Mercredi	18 h 30 à 19 h 30
Danse moderne (jeunes)	Vendredi	18 heures à 19 heures
Step	Vendredi	20 h 45 à 21 h 45

Enfants / Jeunes - Gym ou Danse (1 heure)

Enfants nés en 2009 et après	Tarifs (Pass'sports à déduire)	Enfants nés entre 2003 et 2008	Tarifs (Pass'sports à déduire)
1 enfant de moins de 10 ans	65 €	1 enfant de plus de 10 ans	67 €
2 enfants de moins de 10 ans	120 €	2 enfants de plus de 10 ans	123 €

Enfants / Jeunes - Gym et Danse (2 heures)

Enfants nés en 2009 et après	Tarifs (Pass'sports à déduire)	Enfants nés entre 2003 et 2008	Tarifs (Pass'sports à déduire)
1 enfant de moins de 10 ans	90 €	1 enfant de plus de 10 ans	93 €
2 enfants de moins de 10 ans	145 €	2 enfants de plus de 10 ans	148 €

ASSOCIATION JEUNESSE ET LOISIRS/suite

La saison sportive 2019-2020 a repris le 9 septembre 2019. Le certificat médical est obligatoire à l'inscription pour les nouveaux adhérents.

Nouveau le vendredi :
du step de 20 h 45 à 21 h 45.
 Rappelons que les tarifs comprennent cotisations, licences UFOLEP et assurances.



Gymnastique du mercredi



Gymnastique du lundi



Danse moderne enfants

Adultes (nés en 2002 et avant)
Gymnastique douce / Gymnastique d'entretien /
Zumba / Step

Durée	Tarifs
1 heure	100 €
2 heures	150 €



Multisports enfants



Step



Zumba

DEUX ANES
 THÉÂTRE D'ÉSOBEISSANT



L'AJLA compte 86 adhérents : 24 à la gym douce et d'entretien, 26 à la zumba, 8 au step, 9 au multisports, et 19 à la danse moderne enfants. Enfin, 12 personnes pratiquent deux activités.

Venez nombreux nous retrouver pour pratiquer une activité sportive dans la bonne humeur.

Par ailleurs, durant l'année nous avons proposé deux sorties :

- Le 27 janvier au Zénith d'Amiens avec « Les Bodin's » où 53 personnes ont eu le loisir de rire durant cette représentation ;
- Le 5 mai au Théâtre des 2 ânes pour « Les trumperies » avec 48 personnes qui ont assisté à ce spectacle de chansonniers et de fantaisie.

Nous étudions une nouvelle programmation pour 2020 et nous espérons qu'elle rencontrera un très bon accueil.

Nous vous souhaitons une bonne santé et une excellente année 2020.

La Présidente
Michèle Aubier

AMICALE DES PÊCHEURS D'ANGY

Relancée depuis quatre ans, l'Amicale des Pêcheurs d'Angy compte désormais près de 80 adhérents. Adeptes de la pratique du « No Kill » (les poissons pêchés sont mesurés, pesés, photographiés puis remis à l'eau), ceux-ci utilisent deux étangs communaux mis à leur disposition par la municipalité qui les a équipés de tables de pique-nique.

Le détail de l'association présidée par Damien Calmettes fait état de 34 pêcheurs au coup, 28 pêcheurs aux carnassiers et 20 carapistes. En 2019, le record a été réalisé avec une carpe de 22,8 kg. Les pêcheurs se félicitent des bonnes relations qu'ils entretiennent avec les chasseurs qui interviennent sur des parcelles mitoyennes. L'assemblée générale annuelle de l'association est prévue le dimanche 16 février 2020, à 10 heures, dans la salle du conseil municipal en mairie.

Les personnes souhaitant obtenir des renseignements peuvent contacter le trésorier Olivier Andiole au 06.73.44.01.49. ■



CERCLE DES JEUX DE RÉFLEXION (CJRA)



L'année 2019 aura été marquée par le 1^{er} Salon des jeux préparé les samedi 20 et dimanche 21 avril par le Cercle des Jeux de Réflexion d'Angy (CJRA). Une soixantaine de jeux avaient été installés dans la salle multifonction. En duel ou en groupe, pour jeunes, moins jeunes ou en famille, plusieurs dizaines de visiteurs ont passé un bon moment et découvert de nouveaux jeux, dont des membres d'associations de jeux de l'Oise et des élèves d'un lycée du Val-d'Oise.

Durant l'année, chaque vendredi dès 21 heures, et épisodiquement le samedi ou le dimanche lors de tournois ou de sorties d'éditions, les membres de la section du jeu de cartes à collectionner « Magic : l'assemblée » se réunissent au 1^{er} étage de l'école pour s'affronter amicalement. De même, en 2019 des séances ont été programmées certains samedis pour les amoureux des jeux sur plateau ou jeux de rôles.

Renseignement chaque vendredi, dès 21 heures, au 1^{er} étage de l'école. ■

DÉTENTE ET AMITIÉ

La trente-huitième année du club Détente et Amitié s'est achevée avec le départ pour une autre région du président Alain Martin et de la secrétaire Sylvie Martin. Dans la foulée, la trésorière, Michèle Le Lann, a donc organisé une assemblée générale extraordinaire pour reconstituer et étoffer le bureau de l'association. Désormais, cinq personnes en assurent le fonctionnement et programment des activités et des sorties.

Au titre des rendez-vous réguliers, près d'une centaine d'adhérents ont pu l'an dernier se retrouver chaque premier et troisième mardi du mois de 14 heures à 18 heures dans la salle Emilienne-Denant, à l'arrière de la mairie, pour jouer, goûter ou discuter. Et depuis plus d'un an, il est aussi proposé tous les jeudis après-midi, au premier étage de la mairie, de participer à des travaux de loisirs créatifs, couture, broderie, décorations, etc.

Une dizaine d'événements ont rythmé l'année 2019.

■ Samedi 9 mars : 64 personnes au traditionnel couscous.

■ Mercredi 3 avril : ils étaient une quarantaine à jouer au loto des fleurs.

■ Mercredi 10 avril : un nouveau repas intergénérationnel avec les enfants du centre de loisirs a réuni une trentaine de convives.

■ Vendredi 10 mai : une sortie au Tréport s'est poursuivie par une visite de la verrerie de Eu en Seine-Maritime pour une cinquantaine d'adhérents.

■ Samedi 10 août : cinquante personnes au troisième barbecue.



■ Samedi 14 décembre : bonne ambiance au cours du traditionnel repas de Noël partagé par 64 adhérents au terme duquel plus de 80 lots ont été gagnés lors de la tombola.

■ Dimanche 15 décembre : une quarantaine de personnes se sont rendues en car à Paris pour assister au remarquable spectacle du cirque « Les Etoiles de Mongolie ».

Le nouveau bureau, qui a décidé de maintenir le prix de l'adhésion à 16 €, a déjà coché des dates sur l'agenda de 2020 : le

couscous le samedi 7 mars, le loto le mardi 8 avril, un voyage en mai/juin, le pique-nique estival le samedi 8 août, une sortie (visite, spectacle, etc.) en octobre/novembre et le repas de Noël le samedi 12 décembre.

Tous renseignements auprès de la présidente Michèle Le Lann au 06.19.15.64.70, ou de la secrétaire Martine Duval au 06.09.17.28.82.



■ Dimanche 8 décembre : au 1^{er} marché de Noël du Téléthron, les membres du jeudi après-midi ont tenu un stand alimenté par leurs multiples créations de l'année, broderies, coussins, cartes de vœux, décorations de Noël, etc.

■ Mardi 10 décembre : 56 adhérents présents ou représentés durant l'assemblée générale extraordinaire programmée pour reconstituer le bureau.



■ Mardi 8 janvier : plus de 70 adhérents à l'assemblée générale annuelle conclue par la galette des rois.



NASHVILLE COUNTRY BAND



Nashville Country Band est une association de country née en avril 2012 à Agnetz. Des cours y ont été dispensés pendant 7 ans. En juillet 2019, une page s'est tournée... Nous avons déménagé et pris un nouveau départ à Angy. Nous remercions de tout cœur la commune



pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Les cours de country ont donc débuté le 4 septembre 2019. Ils se déroulent les mercredis de 19 h 30 à 20 h 30 pour les débutants, et de 20 h 45 à 21 h 45 pour les novices/intermédiaires.

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. Que vous soyez seul(e) ou en couple, n'hésitez pas à faire un essai, cela ne vous engage à rien sinon à partager un moment convivial dans la bonne humeur, l'amitié et le respect de chacun.

Depuis la rentrée nous avons eu un programme chargé :

- 14 septembre : démo et tenue d'un stand lors de la Journée des associations d'Angy ;
- 28 septembre : tenue d'un stand lors du festival Angycity ;
- 19 octobre : démo à Mouy pour Octobre rose ;
- 30 novembre : organisation d'un bal country dans la salle des fêtes d'Angy ;

► 8 décembre : démo lors du Marché de Noël d'Angy.

Mais cela ne va pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, nous avons déjà prévu des bals les 25 janvier, 4 avril et 31 octobre 2020. Même si vous n'êtes pas danseur, vous pouvez venir simplement pour écouter la musique et profiter de l'ambiance festive.

Pour tous renseignements :

■ Mme Anne Locque, présidente, tél. 06.15.60.80.78 ;

■ Mme Céline Pringal, vice-présidente, tél. 06.88.87.40.13.

📱 Nashville Country Band – nashvillecountryband@gmail.com



AMICALE DES CHASSEURS D'ANGY

Quelques mots, comme tous les ans sur l'Amicale des Chasseurs d'Angy. Dans l'ensemble, le petit gibier se porte plutôt bien. Le sanglier devient préoccupant par les dégâts qu'il génère dans les cultures. Le chevreuil est stable.

Nous avons une fois de plus réussi notre ball-trap annuel. Merci à tous les participants qui ont contribué à ce succès.

Nous sommes heureux d'avoir fait un don au Téléthon. Un bon moment de partage, et de convivialité. Bravo également à l'AJLA qui une fois de plus a organisé un dîner-spectacle de qualité pour le Téléthon.

L'Amicale des Chasseurs d'Angy vous souhaite une bonne année 2020.

Pour toute question concernant une adhésion à l'association, contactez le président Thierry Fruitier au 06.68.81.52.80. ■



FOOTBALL CLUB D'ANGY



Le football club d'Angy est ce que l'on peut appeler un club familial où le plaisir de jouer prime. Nous avons agrandi l'effectif jeunes grâce à l'investissement du FC Angy et à l'effet Coupe du monde féminines, car nous comptons plus de 120 jeunes licenciés, dont des équipes féminines, avec 2 équipes U6/U7 (âge 5-6 ans), 4 équipes U8/U9 (7-8 ans), 2 équipes U10/U11, 1 équipe U11F (9-10 ans), 2 équipes U12/U13 (11-12 ans), et 1 équipe U16F (14-15 ans), sans oublier la création d'une équipe seniors féminines.

Nous avons participé à de beaux tournois en avril au Touquet sur deux jours pour les catégories U10/U11 et U12/U13, sans oublier les U6/U7 et U8/U9 en juin au beau tournoi du Tréport sur deux jours. Nos équipes U6/U7 et U8/U9 ont participé au très beau tournoi de Gouvieux où nous avons rencontré des clubs professionnels comme le renommé PSG et le LOSC Lille.

Avec l'aide des éducateurs et des dirigeants, nous avons organisé un stage de la Toussaint pendant les vacances scolaires pour nos jeunes licenciés avec une initiation au ping-pong grâce à la mairie et au club de ping-pong qui nous ont prêté les locaux et du matériel. Parmi nos autres activités, une après-midi au foot en salle à Fun Foot, notre partenaire, pour la plus grande joie des petits comme des grands.



En cette saison 2019-2020, les seniors sont plus d'une quarantaine de licenciés avec un âge moyen de 30 ans. L'équipe fanion évolue en division 3 et l'équipe réserve en division 5 avec comme coachs Pascal Sevestre et Jessy Laneuville. Les entraînements ont lieu tous les mardis et jeudis de 19 h 45 à 21 h 15. Nos vétérans comptent à ce jour plus d'une vingtaine de joueurs de 35 ans à une cinquantaine d'années. Les entraînements se déroulent tous les jeudis de 19 h 30 à 21 heures, et les matchs sont fixés les dimanches matin avec leur coach Pascal Sevestre.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, dirigeants, éducateurs et sponsors qui concourent au bon fonctionnement du club. ■

L'AUTRE RIVAGE



graphe plasticienne). Une première exposition à Méru, intitulée « Faire Corps avec le vide », lui a permis de présenter l'ensemble de son travail, de janvier à mars 2019. Dans la foulée, elle a eu la joie d'être sélectionnée dans le cadre d'un appel à candidature. L'installation « Les Gardiens » a donc été présentée dans le

L'année 2019 a été une année riche et diversifiée pour l'association l'Autre Rivage.

► L'atelier hebdomadaire de l'association est arrivé à un point de maturité. La plupart de ses jeunes suivaient l'atelier depuis 5 voire 7 ans. Leurs

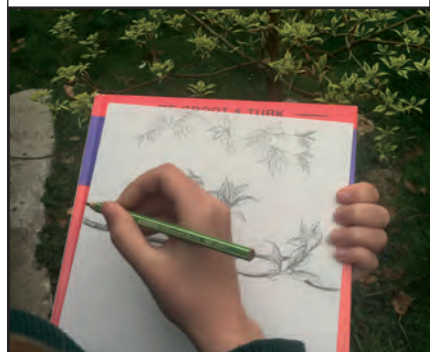
ture est envisagé pour la fin d'année scolaire, l'été prochain.



► Pour la deuxième année, Valérie Burnand anime des séances hebdomadaires auprès de personnes en situation de handicap à Bailleur-sur-Thérain. La première année s'est close sur une vaste exposition dans leur foyer. L'ensemble des professionnels accompagnants et les familles ont salué la beauté et la profondeur des travaux réalisés. Un partenariat avec le musicothérapeute de la structure est à l'étude.

► Par ailleurs, Valérie s'est lancée dans sa démarche d'auteur (photo-

cadre de « Regards Croisés avec le Liban », par la galerie « La Fontaine obscure », aux côtés de 10 autres photographes. Leur aventure commune se poursuivra en 2020 à Balbeck, au Liban !



progrès en arts plastiques sont remarquables ; pour beaucoup, le dessin a pris une grande place dans leur quotidien (deux d'entre eux envisagent même de se diriger vers des études artistiques). C'était un grand bonheur de simplement les accompagner à affirmer leurs talents. Un stage de clôt-



D'autres projets d'atelier sont en cours, notamment sur Méru et Beauvais. Ancrée à Angy, l'association l'Autre Rivage étend ainsi son activité mêlant pédagogie et artistique dans d'autres villes de l'Oise et au-delà. ■



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

« Le spectacle de marionnettes c'était trop bien et il y avait un lancer de bonbons à la fin ! ». « On s'est bien amusés avec les karts ». « Les chiens et le traîneau c'était génial ». Voici quelques-unes des réactions d'enfants de l'école d'Angy suite aux événements mis en place par notre association.

Depuis 2015 l'association de Parents d'élèves organise des événements et actions destinés à collecter des fonds au profit de la coopérative scolaire de l'école d'Angy. Cette année a encore été riche en manifestations et à chaque fois les parents d'élèves ont répondu présent ce qui est une grande satisfaction pour toute notre équipe. Notre mobilisation et la participation des parents nous permet d'offrir toujours plus de souvenirs à nos enfants et de faire vivre encore plus l'école d'Angy qui est le cœur de notre village.

Parmi les événements de l'année scolaire 2018/2019, voici les opérations que nous avons mises en place.

■ **Semaine du goût du 8 au 14 octobre 2018.** L'APE a organisé une vente de préparations salées et sucrées confectionnées par les parents. Elle a permis aux enfants de découvrir des gâteaux et cakes différents et pour certains originaux comme le gâteau aux carambars.

■ **Vente de calendriers en novembre/décembre.** L'APE a renouvelé cette opération, de la prise de photo à la création des imprimés afin de proposer aux parents des calendriers à offrir.

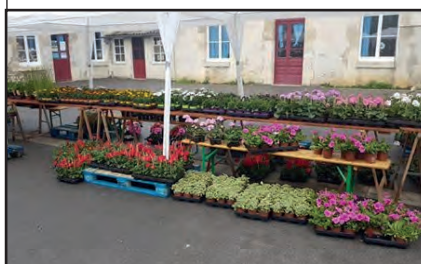
■ **Téléthon le 8 décembre.** Nous nous associons à la mobilisation Téléthon impulsée par l'AJLA d'Angy depuis deux ans. Nous avons organisé une vente de barbe à papa et avons réalisé des maquillages pour les enfants.

■ **Marché de Noël le 21 décembre.** C'est devenu une tradition avant les vacances de fin d'année dans les locaux de l'école. Le père Noël rend visite aux enfants. Chacun peut

découvrir des produits confectionnés par les parents d'élèves ou en lien avec la thématique de Noël.



■ **Soirée Zumba le 26 avril 2019.** Nous avons organisé une soirée Zumba dont les bénéfices ont été reversés à la coopérative de l'école. Animée par Vania et Matu, elle a encore fait le plein, même si nous avons pu regretter une autre soirée dans la même thématique, le lendemain dans la même salle.



■ **Marché aux fleurs et aux produits du terroir le 4 mai.** Pour la quatrième édition, nous avons proposé des plants de légumes, fleurs annuelles et vivaces, ainsi que des produits de commerçants et artisans locaux (bière, produits bien-être, coffrets cadeaux, produits alimentaires, etc.). Les enfants pouvaient participer à des ateliers et réaliser des attrape-rêves ou des mangeoires à oiseaux. Ils avaient auparavant conçu des sacs isothermes à vendre sur le thème des fleurs et petites bêtes du jardin.

■ **Assemblée générale extraordinaire le 17 mai** pour renouveler le bureau après la démission de la présidente et de la secrétaire.

■ **Opération Collecte de papiers le 21 juin.** Pour initier les enfants au tri des déchets et essayer de collecter des fonds, l'APE a renouvelé l'opération de



collecte de papiers et vieux journaux. La société Paprec ne s'y associant plus, nous avons fait appel à la communauté de communes Thelloise qui a fourni des bacs de collecte. Environ 5 tonnes de papier ont été collectées.

■ **Kermesse le 29 juin.** Avec l'aide de l'équipe enseignante, nous avons animé la fête de l'école et organisé la kermesse. Nous avons installé un circuit de karts sur la place de l'école. Le matin, un spectacle créé par les enseignantes et Camille, l'intervenante musique, a été proposé aux parents sur le thème du voyage autour du monde. L'après-midi, de nombreux stands de jeux ont été mis en place et les enfants ont pu s'amuser. ►

Bulletin municipal d'ANGY

Mairie, 4, place Henri-Barbusse
60250 ANGY

Directeur de publication :

Marie-Chantal NOURY

Conception-réalisation :

Mairie d'ANGY

Impression :

SMI à Clermont

Tirages :

650 exemplaires

Diffusion :

Janvier 2020

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES/suite



La vente de sandwiches, de crêpes et de boissons a permis à chacun de se restaurer. Nous remercions particulièrement M. Nicolas qui nous a prêté ses jeux picards, et les chasseurs qui ont prêté barnum, tables et tireuse à bière. Nous avons souhaité le départ en retraite de Mme Castel, enseignante qui a fait quasiment toute sa carrière à Angy. Nous lui avons

classé de l'école d'Angy. Pétition, pancartes, courriers divers et demande de soutien auprès de nos élus locaux, nous n'avons pas ménagé notre peine pour essayer de bloquer cette fermeture. Malgré tout ceci et l'aide des parents, la décision de fermeture n'a pu être évitée au vu des effectifs de l'école à la rentrée.



offert une composition florale. Pour le passage des CM 2 en 6^e, nous leur avons remis un livre, une clé USB et un diplôme. Une tombola a eu du succès, les gagnants remportant des cadeaux offerts par des commerçants et entreprises des alentours.

Mais une année scolaire, ce sont des événements festifs et des moments parfois plus difficiles. Il est important d'être mobilisés et de rester soudés même lorsque les choses vont moins bien. Toute l'association s'est donc mobilisée pour tenter de sauver la 5^e

Pourquoi toutes ces actions ? Ce temps passé, cet investissement des parents et des membres de l'équipe ont permis d'offrir toute une série de belles choses à nos enfants pendant cette année scolaire. Nous avons ainsi pu financer entre autres :

- un spectacle de marionnettes à l'école avec la compagnie Picaresk ;
- une sortie en chiens de traîneau au cours de la classe de neige ;
- des sorties scolaires dont une sortie à Senlis, à Compiègne ou bien encore à Beauvais ;



■ du matériel pédagogique pour nos enfants.

Qu'est-ce qui est prévu pour l'année 2019-2020 ? Voici quelques dates que vous pouvez d'ores et déjà placer dans vos agendas :

- * 30 avril 2020 : vente de muguet ;
- * 15 mai : soirée Zumba ;
- * 16 mai : marché aux fleurs et produits du terroir ;
- * 27 juin : kermesse.

Pour suivre tous ces événements et les autres prévus par l'association, n'hésitez pas à liker notre page facebook APE Angy.

Le bureau de l'association a été partiellement renouvelé en 2019. La nouvelle équipe bénéficie de tout le travail et l'investissement qui ont été réalisés par l'ancien bureau. Nous les remercions particulièrement d'avoir mis en place cette association et d'avoir créé ces beaux événements.

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de l'association et nous aider à organiser ces différentes manifestations de manière régulière ou ponctuelle, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre président M. Julien Dourlen, de notre secrétaire Mme Elodie Halgatte, de notre trésorière Mme Vanessa Burry, ou de l'un des membres de notre équipe. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Pour nous écrire :

■ e-mail : ape.angy@gmail.com

■ page facebook : <https://www.facebook.com/apeangy>

En 2020 comme en 2019 soyons tous ensemble pour nos enfants ! ■

BILLARD CLUB D'ANGY

Le tout nouveau Billard Club d'Angy (BCA) a été créé le 16 septembre 2019 lors d'une assemblée générale constitutive convoquée à l'initiative de Joël Darcy. Les amateurs de billard français vont pouvoir s'adonner à leur passion, car le président a aussitôt contacté Alain Rémond, champion de la spécialité qui travaille dans ce domaine, afin d'acquérir rapidement un billard à installer dans la salle du 1^{er} étage de la mairie mis à la disposition du BCA par la municipalité.

C'est ainsi que le mardi 12 novembre un billard d'occasion entièrement rénové a été assemblé dans la salle prêtée au club. Un cadre métallique impressionnant, trois plaques d'ardoises de 180 kg chacune, un système de chauffage assurant constamment une température entre 32 et 34 °C, il aura fallu trois heures pour tout mettre en place. Parallèlement, l'annonce de la création du club a fait bouler de neige, puisqu'en trois mois l'effectif est déjà de 25 adhérents.



de janvier. Le solde de cet achat sera facilité grâce au vote, lors du dernier conseil municipal, d'une subvention acceptée par une majorité d'élus d'Angy que nous remercions.

La première manifestation du BCA aura été l'organisation d'un tournoi interne dans le cadre du Téléthon, lequel a réuni une quinzaine de joueurs le samedi 30 novembre pour une collecte de 204 €. Durant le premier marché de Noël également lié au Téléthon le dimanche 8 décembre, le club a ouvert ses portes pour présenter son

double démonstration, et de nouvelles adhésions sont attendues. A présent, le BCA entend programmer des rencontres avec des clubs de billard voisins, organiser des animations, et il est envisagé de mettre en place des cours à la fois d'initiation pour les débutants de tout âge, mais aussi de perfectionnement pour les pratiquants déjà confirmés. ■

Renseignements auprès de Joël Darcy, président, au 06.45.30.22.40.



Ceux-ci peuvent pratiquer la discipline chaque jour de 9 heures à 21 heures (sauf mercredi matin et jeudi après-midi) pour une cotisation annuelle de 60 €. Ce sont les premières adhésions qui ont permis de régler un tiers du coût du billard dès sa réception. Le démarchage de sponsors a facilité la constitution du deuxième tiers qui a été versé ce mois

de janvier. Le samedi 11 janvier 2020, l'inauguration a attiré une soixantaine de visiteurs grâce au concours d'Alain Rémond qui avait promis d'effectuer une



LA FLÈCHE AU VENT

Après une année 2018 consacrée à l'organisation du Bouquet provincial qui restera un moment unique dans son histoire, la 2^e compagnie d'arc d'Angy La Flèche au vent a retrouvé un fonctionnement moins mouvementé en 2019. Voici un tour d'horizon de l'activité de la compagnie auprès de laquelle chacun peut se renseigner chaque dimanche, de 14 heures à 17 heures, au jeu d'arc, stade Hector-Devos, chemin des Étangs.



▲ **20 janvier 2019 : Saint-Sébastien.** Respectant la coutume, une vingtaine d'archers emmenés par leur capitaine Cyril Noury se sont rendus à l'église de Mouy pour suivre la messe de l'abbé Cordeiro. Celui-ci a béni le vase du Bouquet 2018 avant que la traditionnelle brioche ne soit distribuée à tous. Le capitaine a détaillé le programme de l'année pendant le repas avant un tir de la Saint-Sébastien dominé par Sybil chez les jeunes, Pierre et Michaël chez les adultes.

■ **24 février : 2^e Saint-Patrick.** Avec 10 flèches au départ, perdues dès qu'elles rataient la carte, et des volées exécutées en reculant de 5 m en 5 m, la victoire s'est jouée entre Benjamin et Patricia qui l'a emporté avec une splendide flèche dans le jaune à 70 m!

■ **10 mars : 3^e Tir aux sacs à main.** Une quinzaine de participants ont jonglé avec l'arithmétique car les deux membres de chaque binôme devaient réaliser le même nombre de points pour les capitaliser ! Frédéric G. et la

« petite » Marie ont le mieux maîtrisé ce nouveau mode de calcul.



▲ **7 avril : abat-oiseau.** Moment capital dans l'année, l'abat-oiseau désigne les Roy et Roitelette de la compagnie. Chez les enfants, le volatile a résisté en matinée, mais a rendu grâce après le repas et Sybil a succédé à Marie qui n'avait pu défendre son bien en raison d'une blessure à la main. Chez les adultes, c'est Michaël qui a fait chuter l'oiseau en fin de journée.

■ **1^{er} mai : Tir du Roy de France.** Michaël et Sybil ont été encouragés par une quinzaine d'archers à Vic-sur-Aisne, Sybil manquant de peu l'exploit après avoir touché la perche en matinée.



▲ **5 mai : Championnat de l'Oise 3D à Agnetz.** Six archers anglyois étaient en lice, une première pour trois d'entre eux, parmi 120 concurrents. Après le parcours de 24 haltes, Patricia et Michaël ont terminé premiers de leurs catégories !

■ **18 mai : travaux au jeu d'arc.** Une première série de cibles abîmées par les arcs puissants des 200 archers reçus pour le Prix du Bouquet en 2018 ont été remplacées par une vingtaine



d'adhérents, et l'allée du Roy dés-herbée. Une nouvelle journée de travaux avec tri des sacs à main et des peluches (un grand merci à la Croix-Rouge de Mouy pour son don), installation d'étagères et de panneau d'affichage, réparations diverses, etc. a eu lieu le 28 juillet.



▲ **20 mai : Bouquet provincial.** Une vingtaine d'archers étaient à Brienne-le-Château, près de Troyes, pour participer à l'événement et remettre le vase de la Fédération française de Tir à l'arc aux organisateurs.

■ **2 juin : tir interne 3D d'Agnetz.** Ayant sympathisé avec les membres de cette compagnie le mois précédent, nous avons été 7 à pouvoir répondre à leur invitation pour participer à leur tournoi annuel. Et tous ont reçu une récompense.

■ **15 juin : 4^e Tir aux bougies.** Trois archers de la compagnie de Senlis, dont Florian leur Roy, nous ont rejoints. Une quinzaine de tireurs ont ouvert le concours dès que la lumière s'est affaiblie, jusqu'à la nuit complète. Les bougies dont il fallait éteindre la

LA FLÈCHE AU VENT/Suite

flamme étaient placées entre 15 et 30 m. Florence chez nos invités et Martine dans la compagnie ont été les plus performantes.

■ **16 juin : fête médiévale à Saint-Vaast-de-Longmont.** Nous étions une nouvelle fois invités à initier à l'arc droit et effectuer des démonstrations.

► **1^{er} septembre : Fête du Sport du Département.** La Flèche au vent avait été retenue parmi les compagnies et clubs de l'Oise pour représenter le tir à l'arc dans les jardins du conseil



départemental fréquentés par 10 000 visiteurs. Plus de 200 d'entre eux ont profité d'une initiation à l'arc droit.

■ **14 septembre : 7^e Tir aux peluches.**

En même temps que la Journée des associations, ce rendez-vous a attiré une quarantaine de tireurs, dont beaucoup de débutants. Antoine et Antonin ont dominé les enfants, Julien et Matias les adultes.

■ **17 novembre : 4^e Tir aux glands et aux marrons.** Le concours a été scindé en 3 catégories. Clayton s'est distingué chez les enfants, Xavier chez les adultes débutants et Corentin chez les adultes confirmés. ■

OFFICE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET SERVICES



L'Office de la Jeunesse, des Sports et des Services (OJSS) est arrivé à Angy en septembre 2019 avec deux propositions d'activités dans les bagages de ses animateurs. Nous remercions d'ailleurs la mairie d'Angy pour le prêt de la salle multifonction.

► **Le Multisport Enfant** est une section dont le mot d'ordre est « *le plaisir sans compétition* ». Elle est ouverte aux jeunes de 6 à 12 ans. Les cours de cette section sportive ont lieu chaque mardi, de 17 h 30 à 18 h 30. L'effectif s'est rapidement étoffé puisque Grégory, l'éducateur sportif qui anime ces séances, compte maintenant 25 inscrits ! A tel point que nous envisageons d'ouvrir un second créneau

l'année prochaine afin d'équilibrer la pratique de sports classiques et de disciplines plus actuelles (comme le kin ball, la peteca, le dodgeball, le disc-golf, etc.) avec un

groupe pour les 6-9 ans et un autre pour les 9-12 ans.

► **Le renforcement musculaire,** toujours assuré par Grégory, place

la barre un peu plus haute pour les adolescents et adultes soucieux de leur forme. Au sous-sol de la mairie, chaque mercredi, de 19 h 30 à 20 h 30, dans une ambiance chaleureuse, l'accompagnement est individualisé, car abdos, gainage et autres squat qui mettent les muscles à rude épreuve pendant une heure doivent rester accessibles à tous, chacun avançant à son rythme. Ils étaient déjà une quarantaine à s'engager en septembre, et aujourd'hui 130 adhérents sont globalement recensés avec les cours pratiqués à Mouy et Balagny-sur-Thérain.

Tous renseignements auprès de Matias Callen, président de l'OJSS, tél. 06.87.98.26.49. ■



COMITÉ DES FÊTES



12 janvier, galette du 3^e âge. Avec Fred et Francky des "Petits Frous-frous", plus de 80 aînés ont pu danser.



5 mars, Mardi-gras. Des friandises à gogo pour les enfants costumés avec le concours du service Enfance-Jeunesse.



13, 20 et 21 juillet, fête communale. Retraite aux flambeaux, stages de danses africaines et de djembé, course cycliste, spectaculaire feu d'artifice tiré pour la première fois au stade et cavalcade sur le thème de la nature ont animé le village.



COMITÉ DES FÊTES/Suite



31 octobre, Halloween. Parmi la centaine de participants, des adolescents ont prouvé qu'ils pouvaient rivaliser avec les enfants costumés.



8 décembre, marché de Noël du Téléthon. Grâce à la variété des 36 exposants et aux diverses animations prévues toute la journée, cette manifestation a accueilli plusieurs centaines de visiteurs.



22 décembre, Noël des écoliers. Après le spectacle, les enfants ont reçu leurs cadeaux des mains du Père Noël.



31 décembre, réveillon. Le changement d'année a eu lieu avec le spectacle "Lido" de la troupe de Martine Ower.

À NOTER SUR VOTRE AGENDA

Samedi 25 janvier : bal country avec le Nashville Country Band, animé par Nathalie, à partir de 19 h 30, salle multifonction. Ouverture des portes à 19 heures. Boissons et petite restauration. Tarif : 8 €. Renseignements auprès d'Anne au 06.15.60.80.78 ou Céline au 06.88.87.40.13.

Jeudi 30 janvier : cérémonie des vœux du maire, à 19 heures, salle multifonction. Ouvert à tous.

Vendredi 21 février : marché du terroir, de 16 heures à 18 h 30, place de la Mairie, avec des producteurs locaux sur le principe des circuits courts : fruits et légumes, viandes, volailles, cresson, miel, saucissons, plats cuisinés sur place, vins, charcuterie, affûteur, produits au lait d'ânesse, confitures, fromages et yaourts, etc.

Mardi 25 février : Mardi-gras avec le comité des fêtes en fin d'après-midi, salle multifonction.

Dimanche 15 mars (voire dimanche 22 mars) : élections municipales, de 8 heures à 18 heures, en mairie, salle du conseil.

Vendredi 20 mars : marché du terroir, de 16 heures à 18 h 30, place de la Mairie.

Dimanche 26 avril : brocante du comité des fêtes toute la journée, place Henri-Barbusse. Buvette, restauration.

